Création en cours : un dispositif pour les jeunes artistes en résidence dans les établissements scolaires

publié le 07/05/2024

#EAC#projet#rencontre#artiste#creation

Descriptif :

Dispositif de soutien aux jeunes artistes en résidence dans les écoles et collèges les plus éloignés de l'offre culturelle, "Création en cours" a pour but de renforcer la présence artistique auprès des élèves de CM1, de CM2 et de 6e.

Dispositif de soutien aux jeunes artistes en résidence dans les écoles et collèges les plus éloignés de l'offre culturelle, "Création en cours" a pour but de renforcer la présence artistique auprès des élèves de CM1, de CM2 et de 6e. De jeunes artistes de toutes les disciplines artistiques sont soutenus dans le cadre d'un projet d'écriture, de recherche et de création artistique.

Initié avec les ministères chargés de la Culture et de l'Éducation nationale, le dispositif "Création en cours" croise les enjeux de présence de la culture dans tous les territoires et de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes artistes.

"Création en cours" est un dispositif de soutien aux jeunes artistes dans le cadre de projets de recherche et de création impliquant un temps de résidence dans les écoles les plus éloignées de l'offre culturelle (quartiers prioritaires de la politique de la ville, zones rurales et périurbaines, Outre-mer).

- Les objectifs de "Création en cours" sont de :

  - favoriser la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève
  - ouvrir le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine, au-delà des domaines artistiques abordés à l'école
  - permettre à des écoles ou collèges éloignés des ressources culturelles, de bénéficier d'une offre culturelle et de projets de qualité
  - articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et établissements culturels contribuant à l'éducation artistique et culturelle
  - contribuer à la liaison école-collège.

- "Création en cours" doit veiller à solliciter chacun des trois champs d'action indissociables qui engagent l'élève à :

  - rencontrer des artistes et des œuvres, des objets patrimoniaux et des lieux de création, de diffusion, de conservation et d'enseignement de la culture
  - pratiquer individuellement ou collectivement et dans les différents domaines artistiques

- s’approprier des connaissances qui permettent l’acquisition de repères culturels ainsi que la construction d’un jugement esthétique et de l’esprit critique.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.